

Février 2009

F



**GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

Trente-troisième Session

Tunis, Tunisie, 23-27 mars 2009

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

INTRODUCTION

1. Ce document présente un récapitulatif concernant le fonctionnement et l'administration du Secrétariat, notamment en ce qui concerne les questions se rapportant au personnel, aux activités du Secrétariat durant la période intersessions, réunions, aux publications, au nouveau siège. Il examine ensuite l'état d'avancement de la ratification de l'Accord portant création de la CGPM tel qu'amendé en 1997, fait le point sur la situation des contributions des Membres au budget autonome, y compris la situation des arriérés et examine l'état des dépenses effectuées ou engagées en 2008.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Recommandations adoptées en vertu de l'article V de l'Accord portant création de la CGPM

2. Le Secrétariat a officiellement transmis aux Membres et aux observateurs le texte des recommandations et des résolutions adoptées à la trente-deuxième session de la Commission (février 2008), qui ont également été mises à disposition sur le site Web de la CGPM. Le prescrit après la transmission des recommandations ayant pris fin sans qu'aucune objection officielle les concernant n'ait été présentée, les recommandations susmentionnées sont entrées en vigueur le 26 juillet 2008, en application de l'article V de l'Accord portant création de la CGPM. Les Membres en ont dûment été informés.

3. Il a également été rappelé aux Membres plusieurs engagements pris par la Commission, notamment en ce qui concerne la communication d'un rapport national portant sur la mise en oeuvre des décisions

de la CGPM¹, la liste des navires autorisés à opérer dans la zone de la CGPM, la liste des navires battant pavillon d'une Partie non contractante présumés exercer des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la liste des navires bénéficiant d'une dérogation relative à l'application du maillage en losange de 40 mm pour le cul des chaluts de fond, la pêche à la coryphène, la Tâche 1 et le schéma régional relatif aux mesures du ressort de l'état du port. Le résultat des renseignements communiqués par les Membres sur les points ci-dessus apparaît dans le document portant la cote COC3/2009/2 intitulé "Situation de la mise en oeuvre des décisions de la CGPM par les Membres".

Fonctionnement du Secrétariat

Organisation du Secrétariat et nomination du personnel

4. Les effectifs du Secrétariat correspondant au personnel de base dans la catégorie du cadre organique ont été complétés par le recrutement d'un spécialiste de l'aquaculture et d'un programmeur/analyste des systèmes, qui ont occupé leurs fonctions à partir du mois d'avril 2008. Avec ces recrutements, le Secrétariat a été plus en mesure de répondre aux besoins de la Commission en particulier sur les questions de l'aquaculture et du développement des systèmes d'information.

5. Durant la période intersessions, le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO a continué à fournir des bureaux et installations connexes, et à assumer la plupart des coûts de fonctionnement du Secrétariat. En outre, sa Division de l'économie et des politiques halieutiques a aimablement mis à la disposition du Secrétariat une secrétaire à temps partiel, comme elle l'avait fait les années précédentes. En 2008, une secrétaire/dactylo a continué à être employée à titre temporaire pendant 11 mois. Ses services complétaient, en y ajoutant la comptabilité, ceux de la secrétaire susmentionnée gracieusement détachée à temps partiel par la FAO. De ce fait, le recrutement pour les postes vacants de secrétaire bilingue et d'assistant administratif/dactylo a été à nouveau reporté et attendra le déménagement du Secrétariat à son nouveau siège.

6. Le technicien chargé de la gestion et de la qualité des données statistiques recruté à temps partiel en 2006 a continué d'apporter son aide au Secrétariat selon les mêmes modalités que pour les années précédentes, en particulier pour restructurer et assurer la maintenance du site Web de la CGPM et assurer la gestion du flux des données et leur procédure de validation; il est proposé d'établir dans les meilleurs délais possible, un poste d'expert en gestion de données et de systèmes d'information (Catégorie professionnelle, P2) pour pouvoir faire face au nombre croissant de tâches à assumer par le Secrétariat en particulier dans le domaine du développement et de la gestion des bases de données et des requêtes spécifiques émanant des organes subsidiaires de la Commission. Au cas, où la Commission décide de créer ce poste, il sera question de maintenir le même mode de fonctionnement de 2008 jusqu'à ce que toutes les procédures administratives requises pour le recrutement d'un spécialiste (P2) soient complètement achevées (environ 6 mois).

7. Le Secrétariat a en outre fait appel à des consultants pour aborder les questions hautement spécialisées (par exemple, pêcheries de petits thonidés, législation des pêches en Méditerranée, pêches en mer Noire).

¹ Les Membres ont été invités à utiliser le format standard adopté par la Commission à la 32^{ème} session (Résolution GFCM/2008/1), complété par les décisions de la CGPM qui devaient faire objet du rapport national.

Réunions intersessions de la CGPM et autres réunions auxquelles le Secrétariat était représenté

8. Le Secrétariat a coordonné la préparation et le déroulement de 24 réunions, et y a activement contribué, y compris 18 réunions des organes subsidiaires et la session annuelle du Comité scientifique consultatif (CSC), six réunions des organes subsidiaires du Comité de l'aquaculture (CAQ) et la session annuelle ainsi que le Groupe de travail ad hoc sur le système de surveillance des navires (VMS) en tant qu'outil de suivi, contrôle et surveillance (MCS). Par conséquent, la totalité des réunions convenues par la Commission ont été organisées. Des dispositions sont actuellement prises pour convoquer, au début de 2009, une réunion programmée des groupes de travail du CAQ. Le Secrétariat a également participé à un certain nombre de réunions d'organisations ou entités partenaires et à certaines réunions des projets sous-régionaux de la FAO. À certaines de ces réunions, la Commission était représentée par son Président ou son Vice-président ou par ceux du comité concerné. Faute de temps et pour des raisons budgétaires, le Secrétariat a une nouvelle fois, dû décliné l'invitation à prendre part à plusieurs autres réunions directement pertinentes pour les travaux de la Commission. Les listes des réunions susmentionnées figurent à l'Annexe 1 du présent document.

Publications

9. Pendant la période intersessions, le Secrétariat a produit 21 documents techniques et administratifs, ainsi répartis: 14 documents de "littérature grise", disponibles sur le site Web de la CGPM²; 4 déjà publiés; et 3 à paraître au début de 2009. La liste des publications figure à l'Annexe 2.

Projets d'appui aux activités des comités

- CSC: un suivi étroit et des apports réguliers ont permis de renforcer la coordination avec les projets régionaux de la FAO, notamment pour disposer des meilleurs contributions aux activités du Comité et pour répondre aux préoccupations exprimées par certains Membres au sujet du retard enregistré pour le lancement des projets EastMed et pour la reprise de MedFisis après une longue période d'interruption. S'agissant de la composante du programme du FEM relative aux grands écosystèmes marins, qui sera conjointement mis en oeuvre par la FAO et le Secrétariat, le suivi a été assuré pour préparer le lancement des activités prévu en 2009 (voir le document CGPM/33/2009/Inf.9). En outre, le Secrétariat a poursuivi son effort de coordination avec la FAO dans le cadre du projet sur la coopération scientifique pour la gestion des pêches en mer Noire.
- CAQ: un document de projet complet sur l'élaboration d'une stratégie pour la commercialisation et la promotion des produits de l'aquaculture méditerranéenne a été élaboré et présenté au Gouvernement espagnol (le bailleur de fonds) qui l'a approuvé et a débloqué les fonds correspondants, permettant ainsi le démarrage des activités en 2008. Les procédures administratives et financières concernant, respectivement les projets intitulés "Utilisation d'indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture" (INDAM) et "Élaboration et application des lignes directrices sur la sélection des sites et la capacité de charge de l'aquaculture méditerranéenne" (SHOCMED) ont été finalisées avec la Communauté européenne (le bailleur de fonds) durant le dernier trimestre de 2008 et des activités de ces 2 projets ont démarré à la fin de l'année.

² Il est suggéré de maintenir pour le moment dans cette catégorie les rapports des quatre Sous-Comités du CSC ainsi que ceux de la Réunion de coordination des Sous-Comités (CMSC).

Divers

10. Plusieurs autres tâches directement coordonnées par le Secrétariat ne sont pas exposées en détail ici. Il s'agit par exemple du travail de liaison et de communication avec les chefs de délégation et les points de contact, du renforcement de la coopération avec les organisations partenaires ainsi que de la coordination de la mise en forme, de la traduction et de la distribution des documents ainsi que de la préparation technique des activités du CSC et du CAQ.

11. Il convient néanmoins de signaler les points suivants:

- *Bureau de la Commission:* durant l'intersession, la liaison a été encore maintenue à un bon niveau de coordination et de concertation avec le Bureau de la CGPM et ceux des comités. De ce fait, une réunion du Bureau de la Commission a été organisée à mi-parcours, en mai 2008, pour examiner les principaux enjeux, y compris la mise en œuvre du programme de travail. Cette réunion a examiné entre autre, le rapport de la Réunion de Coordination des Sous-comités qui s'est tenue en mars 2008 avec le but de planifier les activités du CSC.
- *Collaboration avec les partenaires principaux:* la collaboration a été bien maintenue voir renforcée avec les partenaires de la Commission, sur les thèmes d'intérêt commun. C'est ainsi que le Secrétariat a coordonné un certain nombre d'activités conjointement avec l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente (ACCOBAMS), la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA), l'Union mondiale pour la conservation de la nature (IUCN), le Centre régional d'activités pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) du PNUE et le Centre international des hautes études agronomiques de la Méditerranée (CIHEAM) (voir le document GFCM/33/2009/2).
- *Visibilité des réalisations de la CGPM:* le Secrétariat a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer la visibilité des travaux de la Commission. La configuration du site Web de la CGPM, réalisée en collaboration avec le Service de l'information et des statistiques sur les pêches et l'aquaculture de la FAO a été améliorée de manière continue, y compris l'accès à diverses bases de données telle que celle sur la liste des bateaux autorisés à opérer la zone de la convention. Le Web devient ainsi le principal moyen de diffusion de l'information à la Commission et au grand public; l'effort pour doter le Secrétariat des moyens techniques et humains nécessaires au développement continue de ces outils devra se maintenir pour, notamment, ne pas subir un coût élevé de la communication de renseignements essentiels aux parties prenantes.
- *Outils d'information:* des formulaires types ont été préparés et mis en ligne pour faciliter la présentation des résultats sur les évaluations de ressources halieutiques aux Groupes de travail spécialisés au moyen de formulaires et méthodologies standards, l'élaboration des rapports par les Membres, y compris pour la matrice et le tableau statistiques pour la Tâche 1, la liste des navires autorisés, pour concilier le système STALANT 37 de la FAO de déclaration des captures avec les sous-régions géographiques. En outre, le nouveau système d'information SIPAM est maintenant prêt. Le système d'information «SIPAM» a fait l'objet de suivi particulier pour son amélioration notamment en ce qui concerne la validation et adaptation du format des données, le renforcement du contact avec les points focaux et l'amélioration des rapports statistiques sur la production de l'aquaculture.

Siège de la Commission

12. Le projet de rénovation du Palazzo Blumensthal, le nouveau siège de la Commission situé à Rome, (1 Via Vittoria Colonna), a été approuvé à la fin septembre 2005 par les autorités italiennes compétentes et les travaux de restructuration et de réparation ont commencé mi-janvier 2006. Le Délégué de l'Italie a présenté l'état d'avancement des travaux de rénovation des locaux³ au trentième, trente et unième et trente deuxième sessions de la Commission. A cette dernière session, le délégué de l'Italie a présenté une déclaration officielle du Ministère italien des affaires étrangères dans laquelle son gouvernement s'engageait à prendre à sa charge tous les coûts liés au mobilier et aux équipements de technologie de l'information, assurant ainsi, que les locaux seraient pleinement opérationnels à partir de juin 2008.

13. Durant la période de l'intersession, le Secrétariat, avec l'appui du Service des infrastructures et de la gestion des installations ainsi que du Bureau juridique de la FAO, a continué à suivre les progrès des travaux pour livrer des locaux totalement équipés, notamment à travers un contact régulier et des réunions de coordination avec le ministère italien des affaires étrangères et d'autres ministères concernés. Ces réunions ont principalement porté sur les questions de l'ameublement et des équipements ainsi que sur le financement des coûts de fonctionnement annuels, y compris les services collectifs, le petit entretien, la sécurité et la question concernant le parking. Il y'a lieu de signaler que le Secrétariat a été informé en janvier de cette année que certains travaux de finition étaient en cours et que ces travaux devaient s'achever en mars 2009, ce qui voudrait dire qu'à cette date, le Palazzo Blumensthal, nouveau siège de la CGPM serait pleinement opérationnel.

14. Le pays hôte met actuellement au point des solutions pour prendre en charge le coût de l'ameublement (estimé à près de 124 872,66 euros). S'agissant des coûts de fonctionnement, à l'heure de rédaction de ce document, le Secrétariat était en cours de mener des consultations visant à identifier d'éventuelles options qui pourraient permettre la résolution de cette question dont dépend le déménagement du Secrétariat (et éventuellement des projets de la FAO domiciliés à Rome, à savoir AdriaMed et MedsudMed). Comme demandé par la Commission⁴, les coûts de fonctionnement présentés à la session précédente, ont été revus à la baisse (nouvelle estimation: **201 500,00 euros** par an). Les détails sont présentés à l'annexe 3, pour la commodité du lecteur.

Situation de l'acceptation des amendements de 1997 à l'Accord portant création de la CGPM

15. Au 1er février 2009, la situation était similaire à celle qui prévalait un an plus tôt, à savoir, 21 Membres ont déposé leurs instruments d'acceptation (Annexe 4). Les Membres qui ne l'ont toujours pas fait sont: l'Égypte, la Syrie et Israël.

16. Faisant suite à la déclaration du délégué de la République arabe syrienne à la trente-deuxième session⁵, le Secrétariat a préparé et a communiqué aux autorités compétentes de ce pays, le 9 mai 2008, une version arabe de l'Accord de la CGPM, tel qu'amendé en 1997, certifiée par les services juridiques de la FAO,

³Paragraphe 47 du Rapport de la trentième session, paragraphe 43 du Rapport de la trente et unième Session et paragraphe 118 de la trente troisième Session.

⁴ Paragraphe 120 du rapport de la 32^{ème} session

⁵ Paragraphe 51 du rapport de la 32^{ème} session: «...Le délégué de la République arabe syrienne a tenu à préciser que le projet de loi de ratification se trouvait déjà au près des services du Premier Ministre, en attente d'une version arabe certifiée de l'Accord de la CGPM tel qu'amendé».

QUESTIONS FINANCIÈRES

Situation des contributions au budget autonome en 2008

17. En février 2008, la Commission a adopté un budget global pour 2008 d'un montant de 1 558 234,00 dollars EU, dont 1 397 034,00 dollars EU au titre du budget autonome. Le solde correspondait à une estimation prudente de la contribution du Programme ordinaire de la FAO au budget global de la CGPM⁶. Il est à rappeler que la Commission avait convenu lors de sa trente-deuxième session de ne pas continuer à inclure dans l'estimation des contributions à verser par les Membres les pays qui n'y étaient pas tenus d'un point de vue juridique ou qui s'y étaient engagés pour des raisons politiques⁷ (par exemple, Israël).

18. Le Secrétariat a adressé une lettre d'appel de fonds le 18 avril 2008, par la voie diplomatique ainsi que directement aux chefs de délégation de la CGPM. Un rappel a été envoyé le 11 juillet 2008 aux parties concernées, suivi de relances individuelles.

19. À signaler que, la plupart des Membres avait réglé leurs contributions entre les mois d'avril et octobre 2008. Au 31 décembre, le montant des contributions reçues pour 2008 s'élevait à **1 211 729,55 dollars EU** (soit 86,73 pour cent du budget adopté), comme on le voit à l'Annexe 5 du présent document.

20. La situation des contributions peut donc se résumer comme suit:

- seize Membres ont déposé leurs instruments d'acceptation et versé leurs contributions;
- cinq Membres (Bulgarie, Italie, Liban, Malte et Slovaquie) ont déposé leurs instruments d'acceptation, mais n'ont pas versé leurs contributions;
- un Membre (Égypte) n'a pas encore déposé ses instruments d'acceptation, mais a versé sa contribution;
- un Membre (Syrie) n'a pas encore déposé ses instruments d'acceptation et n'a pas payé sa contribution (bien qu'ayant participé au vote concernant la sélection du Secrétaire exécutif);
- un Membre (Israël) n'a ni déposé ses instruments (ni participé au vote pour la sélection du Secrétaire exécutif), ni versé sa contribution;

21. Il y'a lieu de signaler qu'en 2008, le Monténégro a versé la contribution de la Serbie due au titre de 2007.

22. L'Annexe 5 montre également qu'il apparaît un solde négatif pour la France (719,60 dollars EU), la Croatie (25,00 dollars EU), le Monténégro (30,00 dollars EU) et la Roumanie (17,57 dollars EU), probablement pour ne pas avoir tenu compte des frais de virement bancaire.

Paiement et utilisation des arriérés de contribution

23. Il convient de rappeler ce qui suit: i) aux termes de l'article IV 3), «*toute dépense non réglée de l'année antérieure sera annulée ou, si l'engagement de dépense reste une charge à payer, elle sera transférée aux dépenses de l'année en cours*»; ii) l'article V 1) prévoit que, dans l'attente des contributions annuelles, le Secrétaire est autorisé à financer les dépenses inscrites au budget au moyen du solde non engagé du budget autonome; iii) l'article V 3) stipule en outre qu' «*au 1er janvier de l'année civile suivante, le solde impayé de ces contributions est considéré comme étant en retard d'une*

⁶ Annexe J du Rapport de la trente deuxième session.

⁷ Paragraphe 50 du Rapport de la trente et unième session.

année»; iv) à sa trentième session, la Commission a décidé d'utiliser les arriérés pour constituer un fonds de roulement qui servira au Secrétariat de réserve en cas de retard dans le versement des contributions; v) à sa trente et unième session, la Commission a autorisé le Secrétaire à réajuster les activités et dépenses selon qu'il conviendra pour honorer les obligations en cours jusqu'à la fin de 2007, en utilisant les arriérés si nécessaire⁸; vi) à sa trente-deuxième session⁹, la Commission avait demandé au Secrétariat d'ajuster le budget de manière à inclure entre autres, l'arabe comme langue de travail pour la session.

Arriérés

24. Comme on le voit à l'Annexe 5, le montant cumulé des arriérés de contribution¹⁰ pour les exercices financiers 2005, 2006, 2007 et 2008 de la CGPM s'élevait au 31 décembre 2008 à **214 114, 70** dollars EU. Il s'agit là d'une augmentation remarquable par rapport à l'année précédente, laquelle résulte essentiellement du non règlement du montant intégral de leurs arriérés par la Bulgarie, l'Italie, le Liban, Malte, la Slovénie et la Syrie.

Fonds de roulement

25. Compte tenu de ce qui précède et sur la base des données fournies directement par le système comptable central de la FAO (sous Oracle), le fonds de roulement de la CGPM, c'est-à-dire le fonds de réserve constitué par les arriérés réglés au titre des exercices 2005, 2006 et 2007, s'élevait à 303 859,16 dollars EU. A ce montant il été ajouté les arriérés reçus en 2008 (44 109,83 dollars EU) et déduit le montant de 203 464, 45 dollars EU qui constitue le solde négatif au terme de 2008, due essentiellement au non versement des contributions de certains membres. Ceci ramène ce fonds de réserve à 144 504,54 dollars EU. Le 1er avril 2009, en prenant pour hypothèse qu'aucun autre arriéré ne sera réglé, le fonds de roulement devrait se chiffrer à environ 144 504,54 dollars EU, montant auquel devraient s'ajouter 29 645,00 dollars EU d'intérêts accumulés depuis l'ouverture du budget autonome en 2005, soit un montant total d'environ 174 149,54 dollars EU.

Dépenses budgétaires au titre du budget autonome en 2008

26. Les dépenses, principalement en nature, imputables au budget ordinaire de l'Organisation (participation de la FAO au budget global de la CGPM) ne sont pas examinées dans le présent rapport. On peut toutefois souligner que ces dépenses (contribution de la FAO) ont été supérieures aux prévisions (161 200,00 dollars EU). Cette situation s'explique principalement par les facteurs suivants: une évaluation plus précise des dépenses d'appui à la Commission; un soutien technique accru aux activités du CSC, du CAQ et du COC; et le détachement à temps partiel d'une secrétaire/dactylo auprès du Secrétariat; ainsi que l'internalisation des coûts de fonctionnement liés à l'hébergement du Secrétariat dans les locaux de la FAO.

27. Jusqu'au milieu de l'année, la priorité a été donnée à la mise en oeuvre des activités principales, et aux règlements des salaires et des équipements nécessaires. Le Secrétariat a donc poursuivi ses efforts de maîtrise de chacune de ses dépenses parmi les achats les plus essentiels, différant celles qui étaient le moins urgentes du point de vue de leur impact sur les activités prévues. Dans la mesure où le versement d'une bonne partie des contributions des Membres était assuré avant octobre, il a été possible d'engager les dépenses essentielles. Le transfert du Secrétariat au nouveau Siège, prévu à l'origine pour octobre 2007¹¹, n'a pas eu lieu et il n'y a donc pas eu de coûts imprévus.

⁸ Paragraphe 93 du Rapport de la trente et unième session

⁹ Paragraphe 122 du Rapport de la 32^{ème} session

¹⁰ Israël non compris.

¹¹ Paragraphe 43 du Rapport de la trente et unième Session

Situation du budget autonome

28. L'activité comptable a continué en 2008 à être assurée par le système comptable central de la FAO (sous Oracle), en complément du système de suivi budgétaire du Secrétariat qui permet de suivre en parallèle les crédits budgétaires, les prévisions, les engagements et les dépenses pour chaque chapitre du budget.

29. Le tableau 1 ci-après donne une vue générale de la situation du budget autonome, à savoir, l'engagement des dépenses totales au 31 décembre 2008. Le montant total des dépenses (**1 415 194,00** dollars EU) comprend les dépenses réglées à cette date (1 389 892,08 dollars EU) et, les montants engagés (25 301,92 dollars EU) pour couvrir les frais de certaines activités et actions lancées en 2008 et dont la régularisation est prévue de se faire en 2009 (contrats, consultations, équipement et certaines dépenses de fonctionnement), non compris les salaires de janvier à mars 2009 et les dépenses engagées au titre des activités à entreprendre durant le premier trimestre de 2009.

30. La situation financière fait donc apparaître un solde négatif de **203 464,45 dollars EU** du budget basé sur les "recettes" (c'est-à-dire les contributions versées en 2008). Le solde aurait été négatif seulement à hauteur de **18 160,00 dollars EU** si tous les Membres concernés avaient réglé leur contribution pour 2008 (les contributions non versées pour 2008 se montent à 185 304,50 dollars EU). À souligner que le coût préliminaire de l'étude régionale sur les pêcheries de thonidés mineurs en Méditerranée, telle que prévue dans le programme de travail adopté durant la 32^{ème} session¹² (environ 14 000 dollars EU) devait être pris en charge par un fond fiduciaire japonais. Si la publication de cette étude avait été disponible en 2008 (en cours d'édition), ceci aura permis de bénéficier de la contribution financière du fond susmentionné, ce qui signifie que le solde aurait été négatif de **4 160,00** dollars EU. Cette contribution sera perçue en 2009 comme remboursement et contribuera à réaliser des activités prévues dans le cadre du Groupe de travail conjoint CGPM/ICCAT sur les grands pélagiques.

Tableau 1: Situation financière en dollars des Etats-Unis
(au 31 décembre 2009)

Recettes	
Contributions	1 211 729,55
Dépenses totales	1 415 194,00
Dépenses	1 389 892,08
Engagements	25 301,92
Solde	-203 464,45

31. La situation financière des principaux chapitres du budget est présentée à l'Annexe 7 en suivant la ventilation standard Oracle/FAO des fonds fiduciaires par rubrique budgétaire. Ils peuvent se classer en trois grandes catégories: i) salaires du personnel du Secrétariat (73,0 pour cent des dépenses totales; ii) activités (21,5 pour cent des dépenses totales); iii) dépenses diverses et coûts des services de la FAO (5,5 pour cent) qui correspondent à un pourcentage prédéterminé du montant total des dépenses. Les dépenses engagées au titre de chaque chapitre du budget et des rubriques budgétaires correspondantes sont expliquées de manière plus détaillée dans la Note explicative concernant les dépenses inscrites au budget, qui est présentée à l'Annexe 6 du présent document.

¹² Paragraphe 107 du Rapport de la session

Situation des ressources extrabudgétaires de la CGPM

32. À sa trente et unième session, la Commission a exprimé le souhait que les ressources extrabudgétaires (c'est-à-dire provenant de la contribution volontaire de certains Membres) figurent aussi dans l'exposé de la situation financière. Voici ce qu'il en est:

Projet de coopération de la Tunisie à l'appui du Centre régional du SIPAM

33. À la suite du transfert administratif en 2006 des bases de données et du système d'information du SIPAM administrés par le Centre régional du SIPAM à Tunis (Tunisie), qui ne relèvent plus du Service de l'aquaculture de la FAO (FIMA) mais du Secrétariat de la CGPM (en tant que composante du système central d'information et de bases de données de la Commission), la gestion du fonds fiduciaire (TEMP/INT/988/MUL - Assistance au SIPAM) a également été confiée au Secrétaire exécutif.

34. En 2008, les dépenses ont été de 17 936 dollars EU et la situation comptable montrait une balance positive de 8 413 dollars EU. Comme en 2007, il n'y a pas eu de nouvelles recettes en 2008.

Projet de coopération de l'Espagne à l'appui du Groupe de travail du CAQ sur les aspects commerciaux de l'aquaculture

35. L'Espagne ayant aimablement proposé à la trente et unième session de la Commission de venir en aide à ce projet, en assurant une contribution financière permettant de soutenir les activités du CAQ en matière du suivi des aspects commerciaux de l'aquaculture. Un compte auxiliaire du fonds fiduciaire de la CGPM a été créé pour créditer le montant de 166, 326.00 dollars EU reçu du gouvernement espagnol le 14 novembre 2007, à dépenser en 2008. Au cours de 2008 (projet opérationnel en avril), les dépenses ont été de 37, 851.00 US \$ couvrant principalement les frais de voyage et des consultations.

Projet de coopération de la Communauté européenne à l'appui des groupes de travail du CAQ, sur le développement durable de l'aquaculture (INDAM) et sur la sélection des sites et la capacité de charge (ShocMed)

36. A la trente et unième session de la Commission, la Communauté européenne avait proposé aimablement de contribuer au financement de ces deux projets. A partir de 2007, des contacts ont été pris avec ce donateur pour finaliser les formalités nécessaires.

37. Concernant le projet ShocMed, l'accord entre la DG MARE et la CGPM a été signé en octobre 2008. Pour ce projet, la contribution s'élève à € 41 176.00 (53 267.79 dollars EU), représentant 30 % des coûts éligibles du projet pour la première année. La CGPM a reçu un premier versement correspondant à € 32 941,00 (42 670.00 dollars EU). Un montant de 5 584.00 dollars EU a été dépensé en 2008 pour couvrir essentiellement des frais de voyage.

38. S'agissant du projet InDAM, l'accord entre la DG MARE et la CGPM a été signé en novembre 2008. Pour ce projet, la contribution s'élève à € 65 520,00 (93 733.91 dollars EU), représentant 50 % des coûts éligibles du projet pour la première année. La CGPM a reçu un premier versement correspondant à € 52 416,00 (67 896.00 dollars EU). Aucune dépense n'a été engagée en 2008.

MESURES SUGGÉRÉES À LA COMMISSION

39. La Commission est invitée à examiner le rapport administratif et fournir des indications générales, en particulier sur les questions se rapportant au nouveau siège de la CGPM et le renforcement du personnel.

40. La Commission est également invitée à examiner la situation actuelle de l'acceptation des amendements de 1997 par rapport au budget autonome et, ce faisant, à évaluer les contributions versées par les Membres en portant une attention spéciale à la situation et à l'utilisation des arriérés ainsi qu'à la situation du budget autonome en 2008.

ANNEXE 1

Liste des réunions

*1. Réunions intersessions de la CGPM***Comité scientifique consultatif**

- Réunion de Coordination des Sous-comités (CMSC) du CSC, siège de la FAO, Rome, Italie, 11 mars 2008;
- Huitième session du Groupe de travail conjoint CGPM/CICTA sur les grands pélagiques, Malaga, Espagne, 5-9 mai 2008;
- Atelier *ad hoc* du SCSi sur le registre régionale des flottilles, Rome, Italie, 12-14 mai 2008;
- Deuxième réunion du Groupe de travail sur les méthodes de base et les protocoles permettant d'entreprendre des évaluations avec les méthodes directes, Libya, 2-4 juin 2008;
- Cours de formation du SCSA sur les méthodes d'évaluation des stocks, Le Caire, Égypte, 22-26 juin 2008;
- Groupe de travail transversal SCMEE/SCSA/SCESS sur la sélectivité, Sète, France, 2-4 juillet 2008;
- Groupe de travail transversal SCMEE/SCSA sur les prises accessoires/accidentelles, Rome, Italie, 15-16 septembre 2008;
- Réunion du SCMEE sur le projet ByCBAMS (avec ACCOBAMS), Rome, Italie, 17-18 septembre 2008;
- Groupe de travail du SCSA sur les espèces démersales, y compris l'évaluation conjointe des stocks, Izmir, Turquie, 15-19 septembre 2008;
- Groupe de travail du SCSA sur les petits pélagiques, y compris l'évaluation conjointe des stocks, Izmir, Turquie, 22-26 septembre 2008;
- Session du SCSA, Antalya, Turquie, 13-16 octobre 2008;
- Session du SCESS, Antalya, Turquie, 13-16 octobre 2008;
- Groupe de travail SCESS/SCSA sur la pêche récréative (dos à dos avec la session du SCESS), Antalya, Turquie, 13-16 octobre 2008;
- Session du SCSi, Antalya, Turquie, 13-16 octobre 2008;
- Atelier SCSi/SCSES/SCES destiné à affiner la segmentation des flottilles (dos à dos avec le SCSi), Antalya, Turquie, 13-16 octobre 2008;
- Session du SCMEE, Antalya, Turquie, 13-16 octobre 2008;
- Réunion de coordination des Sous-Comités (CMSC), Antalya, Turquie, 17 octobre 2008;
- Onzième session du CSC, Marrakech, Maroc, 1-5 décembre 2008.

Comité de l'aquaculture

- Réunion de coordination du SIPAM, siège de la FAO, Rome ,Italie, 28-29 août 2008;
- Deuxième réunion de coordination des groupes de travail (CMWG), siège de la FAO, Rome, Italie, 3 septembre 2008;
- Groupe de travail sur la sélection des indicateurs pour le développement durable, Montpellier, France, 27-28 novembre 2008;
- Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge, Crète, Grèce, 21-23 octobre 2008;
- Dixième session du SIPAM, Tirana, Albanie, 15-16 décembre 2008;
- Sixième session du CAQ, Tirana, Albanie, 17-19 décembre 2008.

Réunions du Comité d'application

- Groupe de travail ad hoc sur le système de surveillance par satellite des navires en tant qu'outil de suivi, contrôle et surveillance, siège de la FAO, Rome, Italie, 23-24 septembre 2008.

2. Réunions auxquelles la CGPM était représentée

- Réunion du groupe de pilotage the MEDSTAT II (Coopération statistique Euro-Méditerranéenne), Malte, 15-16 janvier 2008;
- Groupe de travail sur l'utilisation des indicateurs et points de référence dans le domaine de l'aménagement des pêches, Livorno, Italie, 21-22 janvier 2008;
- Sixième réunion du comité de coordination MedSudMed, Salammbou, Tunisie, 4-5 février 2008;
- CIHEAM, Septième réunion des ministres de l'agriculture, Zaragoza, Espagne, 3-5 février 2008;
- Réunion de coordination du programme MEDITS, Malte, 7-9 avril 2008;
- APAT/ICRAM/CONISMA, Groupe de travail conjoint sur la standardisation des méthodes pour la collecte de données visant à estimer l'abondance des cétacés, Rome, Italie, 21-22 avril 2008;
- CIHEAM, réunion du group des experts pour la préparation du cours de formation sur les méthodologies d'évaluation des stocks, Zaragoza, Espagne, 12-13 mai 2008;
- Commission Européenne et Présidence UE, Conférence international sur la politique maritime intégrée et la Méditerranée", Portoroz, Slovénie, 10 juin 2008;
- Réunion du Comité de direction du projet COPEMED, Malaga, Espagne 12-13 juin 2008;
- Atelier sur la pêche en Méditerranée dans le cadre du projet "Profet Policy", Marseille, France, 12-13 juin 2008;
- IUCN, Atelier sur la certification en aquaculture, Hammamet, Tunisie, 16-18 juin 2008;
- Institut de France, Académie des Sciences, Trois Groupes de travail pour préparer la Conférence Scientifique Méditerranéenne Internationale, sur le thème «Environnement et préservation de l'espace méditerranéen», Paris, France, 24-25 juin 2008;

- Institut de France, Académie des Sciences, Conférence Scientifique Méditerranéenne Internationale, sur le thème «Environnement et préservation de l'espace méditerranéen» Paris, France, 26 juin 2008;
- UICN, Gouvernance de la haute Mer de la Méditerranée, Rabat, Maroc, 3-5 juillet 2008;
- EBCD/UICN, "UE Aquaculture: une approche cohérente au développement durable", Bruxelles, Belgique, 10-11 septembre 2008;
- CISM/IFREMER, Deuxième symposium international Euro-Méditerranéen, Portofino, Italie, 11-12 septembre 2008;
- Session annuelle du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (CICTA/SCRS), Madrid, Espagne, 29 septembre-3 octobre 2008;
- UICN, Atelier, Barcelone, Espagne, 9 octobre 2008;
- Seizième session spéciale de l'ICCAT, Marrakech, Maroc, 17-24 novembre 2008.

3. Réunions 2009

- Dixième réunion du comité de coordination du projet AdriaMed, Chioggia, Italie, 26-27 janvier 2009;
- Septième réunion du comité de coordination du projet FAO MedSudMed, Malte, 18-19 février 2009;
- Mission sur les systèmes statistiques du Maroc, 22-25 février 2009;
- Réunion des experts sur les indicateurs, Montpellier, France 24-26 février 2009;
- Réunion de la Banque ABS, Malte «aménagement des pêches basé sur l'écosystème», 13 mars 2009;
- Cours de formation sur les méthodes avancées d'évaluation des stocks en Méditerranée, organisé conjointement avec le CIHEAM-IAMZ, Saragosse, Espagne, 16-20 mars 2009;
- RAC-SPA réunion sur l'identification de SPAMI en haute mer de la Méditerranée, 17 mars 2009.

ANNEXE 2**Liste des publications****1. Littérature grise disponible en ligne:**

- Rapport des réunions des organes subsidiaires du CSC (14 rapports).

2. Documents publiés:

- Rapport de la trente-deuxième session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), Rome (Italie), Rapport CGPM n° 32, Rome, 2008;
- Rapport de la onzième session du Comité scientifique consultatif (CSC), Marrakech (Maroc), 1-5 décembre 2008. FAO, Rapport sur les pêches n° 890(Bi), Rome;
- Étude comparative de la législation des pêches en Méditerranée. Études et Revues de la CGPM N° 75 (version arabe);
- Impact des techniques de pêche sur l'environnement en Méditerranée: propositions d'amélioration. Études et Revues de la CGPM n° 84. Rome 2008.

3. Documents en préparation devant être publiés au début de 2009:

- Rapport de la Sixième session du Comité de l'aquaculture (CAQ), Tirana (Albanie), 17-19 décembre 2008. FAO, Rapport sur les pêches n°... (Bi), Rome;
- Étude régionale des pêcheries de petits thonidés en Méditerranée et dans la mer Noire. Études et Revues de la CGPM. No. 85. Rome, FAO. 2009. (Disponible uniquement en anglais);
- Bulletin statistique du Secrétariat sur la Tâche 1.

ANNEXE 3

Prévisions des coûts de fonctionnement du nouveau siège de la CGPM

Descriptif des charges	Coût annuel en euros
SERVICES COLLECTIFS	
Électricité, chauffage, ventilation, climatisation et eau chaude, Ordures	32 500,00
RUBRIQUE TIC	
Maintenance du standard téléphonique	3 000,00
Maintenance des équipements réseaux	4 000,00
Maintenance du matériel de vidéoconférence	2 000,00
Location du matériel d'interprétation simultanée	9 000,00
Appels téléphoniques lignes fixes	10 000,00
Interventions techniques	3 000,00
Location du réseau d'interconnexion	24 000,00
TOTAL PARTIEL	55 000,00
MAINTENANCE	
Nettoyage	34 000,00
Entretien ordinaire des locaux et des installations	31 000,00
Nettoyage ascenseurs copropriété	5 000,00
Location/vente de 2 photocopieurs multifonctions (photocopie/imprimante/télécopie/scanner)	12 000,00
Assurance	12 000,00
TOTAL PARTIEL	94 000,00
Provision pour imprévus	20 000,00
TOTAL	201 500,00

ANNEXE 4

Acceptation de l'Accord portant création de la CGPM, tel que modifié en 1997

Membres	Acceptation
Albanie	10 octobre 2003
Algérie	26 avril 2005
Bulgarie	29 novembre 2006
Croatie	28 novembre 2003
Chypre	3 août 2000
Égypte	-
Communauté européenne	27 juillet 2000
France	30 octobre 2002
Grèce	29 août 2002
Italie	23 août 2000
Israël	-
Japon	30 juillet 2004
Liban	4 mars 2005
Jamahiriya arabe libyenne	23 décembre 2003
Malte	23 décembre 1999
Monaco	12 juin 2001
Maroc	24 juillet 2006
Roumanie	1 octobre 2003
Monténégro	31 janvier 2008
Slovénie	29 avril 2004
Espagne	15 février 2002
Syrie	-
Tunisie	30 juin 2003
Turquie	5 juin 2000

ANNEXE 5

État des contributions au 31 décembre 2008¹³

Membres	Montants non réglés 2007	Contributions pour 2008	Contributions reçues en 2008	Arriérés reçus en 2008	Total Recettes 2008	Montants non réglés 2007-2008
ALBANIE	-1,000.00	12,507.00	11,507.00		11,507.00	0.00
ALGÉRIE		44,963.00	44,963.00		44,963.00	0.00
BULGARIE	6,055.00	10,440.00	0		0.00	16,495.00
CHYPRE		49,731.00	49,731.00		49,731.00	0.00
CROATIE	25.00	24,574.00	24,574.00		24,574.00	25.00
ÉGYPTE		36,796.00	36,796.00		36,796.00	0.00
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE		463,305.00	463,305.00		463,305.00	0.00
FRANCE		93,389.00	92,669.40		92,669.40	719.60
GRÈCE		49,731.00	49,731.00		49,731.00	0.00
ISRAËL		0.00	0.00		0.00	0.00
ITALIE		49,731.00	0.00		0.00	49,731.00
JAPON		93,655.00	93,655.00		93,655.00	0.00
LIBAN	23,609.00	12,169.00		23,609.00	23,609.00	12,169.00
LIBYE	450.69	33,625.00	34,076.00		34,076.00	-0.31
MALTE		49,731.00	0.00		0.00	49,731.00
MONACO		6,076.00	6,076.00		6,076.00	0.00
MONTENEGRO	8,785.42	6,354.00	6,324.00	8,785.42	15,109.42	30.00
MAROC		24,621.00	24,621.00		24,621.00	0.00
ROUMANIE	17.57	10,440.00	10,440.00		10,440.00	17.57
SLOVÉNIE	28.00	49,731.00	28.00		28	49,731.00
ESPAGNE		49,731.00	49,731.00		49,731.00	0.00
SYRIE	23,235.00	12,231.00	0.00			35,466.00
TUNISIE	11,715.41	61,709.00	61,709.15	11,715.41	73,424.56	-0.15
TURQUIE		151,793.00	151,793.00		151,793.00	0.00
TOTAL	72, 921.09	1, 397,034.00	1,211,729.55	44,109.83	1,255,839.38	214,114.70

¹³ Israël non compris.

ANNEXE 6

Note explicative concernant les dépenses inscrites au budget, par chapitre

On trouvera ci-après quelques observations générales sur le règlement des engagements, par chapitre, compte tenu des rentrées enregistrées pour 2008, à savoir les contributions versées par les Membres (budget basé sur les recettes). Ce budget est le budget adopté à la trente-deuxième session, tel qu'ajusté compte tenu des modifications décidées par la Commission et de l'application du facteur de répartition correspondant pour chaque rubrique budgétaire, comme cela est indiqué à l'annexe 7 ci-après. Les opérations et la situation financières, par chapitre, reposent sur l'annexe 7 ci-après qui présente les recettes et les dépenses selon la ventilation standard des rubriques budgétaires sous Oracle/FAO. Les dépenses totales comprennent les paiements réglés au 31 décembre 2008 (dépenses) et les engagements contractés jusqu'à cette date. Les autres dépenses (par exemple, les salaires) engagées en janvier, février et mars 2009 ne sont pas comptabilisées dans la mesure où elles relèvent de l'exercice 2009.

Chapitre 1: Rémunération du personnel/Secrétariat

Ce chapitre couvre les salaires et la rémunération du personnel du Secrétariat, y compris certains frais généraux et indemnités (par exemple, plan général d'assistance médicale, régime de retraite, indemnités pour enfants à charge, etc.) et est soumis aux fluctuations (à la hausse ou à la baisse) de l'indice d'ajustement (coût de la vie à Rome) qu'il est difficile d'anticiper en totalité dans le budget prévu à l'origine. En outre, lors de l'ajustement du budget d'origine (adopté) pour obtenir le budget basé sur les recettes (réel), les rubriques budgétaires correspondant aux salaires du personnel sont restées inchangées dans la mesure où les dépenses s'y rapportant sont quoi qu'il en soit incompressibles.

Catégorie du cadre organique. Le premier sous-chapitre comprend les dépenses afférentes aux trois fonctionnaires du cadre organique et de catégories supérieures (Secrétaire exécutif, Secrétaire exécutif adjoint et biostatisticien) ainsi que neuf mois de travail d'un expert en aquaculture. Par rapport au budget adopté (voir Annexe 7), Les dépenses afférentes aux salaires du Secrétaire exécutif, du Secrétaire exécutif adjoint et du biostatisticien ont enregistré un solde positif, principalement imputable à une révision de l'indice d'ajustement et du barème des prestations de retraite par la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies. En revanche, les dépenses afférentes au salaire de l'expert en aquaculture a enregistré un solde négatif, due essentiellement à une question de classement administratif. Le solde de ce sous-chapitre a néanmoins été positif.

Catégorie des services généraux. Le deuxième sous-chapitre comprend les dépenses afférentes au personnel du Secrétariat appartenant à la catégorie des services généraux (montant prévu pour un programmeur/analyste, une secrétaire bilingue et un assistant administration/finances). La rubrique budgétaire correspondante n'a pas été utilisée pleinement à cette fin et ce, en raison de difficultés administratives et du retard dans le transfert au nouveau siège; elle a servi à financer des consultants (révision budgétaire) pour combler le besoin de compétences, y compris pour la fonction de webmaître/assistant gestion des données, recruté en tant que contractuel/consultant pour une période de 11 mois. Le poste de secrétaire bilingues (G2/G3) a été pourvu à titre temporaire pendant la période intersessions. Le poste de secrétaire bilingue est resté gelé (sans titulaire), la FAO ayant continué à fournir ces services à temps partiel. Les crédits correspondants ont principalement été redistribués au chapitre 2 (Activités) et ont également compensé le solde négatif résultant du poste d'expert en aquaculture et des heures supplémentaires pour soutenir les activités notamment du CAQ (non budgétisées pour 2008).

Chapitre 2: Activités

Heures supplémentaires. Cette rubrique budgétaire couvre les heures supplémentaires effectuées par le personnel du Secrétariat appartenant à la catégorie des services généraux, principalement à l'occasion des réunions des organes statutaires (CSC, CAQ et session plénière de la CGPM). Elle a accusé un solde négatif de 3264,00 dollars EU en raison principalement de l'augmentation du volume de travail de préparation des sessions statutaires de la Commission.

Consultants. Ce sous-chapitre couvre les honoraires des consultants, à savoir spécialistes sous contrat (formulation des projets, édition de document en arabe, etc.), experts engagés pour les réunions y compris le technicien chargé de la gestion et de la qualité des données statistiques auquel a été confié le traitement et la gestion des bases de données de la CGPM et le développement et la maintenance de son site Web.

Voyages. Ce sous-chapitre couvre tous les voyages (billets et indemnités journalières de subsistance), notamment ceux des Membres du bureau de la CGPM, du personnel du Secrétariat, des consultants, de certains experts nationaux (en particulier en raison du soutien réduit des projets régionaux de la FAO étant donné que Eastmed n'a pas démarré) et de spécialistes engagés pour les réunions techniques des organes subsidiaires du CSC et du COC, des interprètes pour la onzième session du CSC et pour la sixième session du CAQ, ainsi que le montant convenu pour appuyer les coordonnateurs des organes subsidiaires du CSC et du CAQ. Le solde total des dépenses de cette rubrique était négatif (89 784 dollars EU), situation s'expliquant également par une augmentation des réunions demandées par la Commission et la participation plus importante qu'en 2007 aux réunions des organisations partenaires ainsi que la couverture des frais de voyage du bureau de la CGPM et de celui de ses comités CSC et CAQ) y compris les coordinateurs des Sous-comités.

Facturation interne. Les coûts liés aux honoraires des interprètes, des huissiers et des techniciens (frais de voyage et d'indemnités journalières de subsistance non compris) pour la onzième session du CSC, la sixième session du CAQ et la trente-deuxième session de la CGPM, aux heures supplémentaires du personnel recruté localement, à la traduction et à l'impression en interne des documents de la session sont imputés à cette rubrique. Celle-ci couvre également l'achat de livres, la traduction officielle et l'expédition des courriers officiels (par exemple, les lettres d'appel de fonds, les lettres d'invitation aux réunions statutaires, les lettres circulaires de la CGPM, etc.). Le solde négatif (63 972 dollars EU) est imputable, comme on l'a indiqué plus haut, au fait que les réunions du CSC et de la CGPM se sont déroulées sur cinq jours, à l'augmentation du support technique pour les réunions (documents produits et traduits) et au fait que les réunions du CSC et du CAQ se sont tenues à l'extérieur de Rome.

Formation. Le montant prévu pour appuyer deux cours et séminaires avancés du CIHEAM/IAMZ (5 500 dollars EU) n'a pas été utilisé. Ce cours ayant été programmé pour le mois de mars 2009. Le coût correspondant devra être budgétisé sur 2009. La formation en langues du personnel du Secrétariat a été reportée en 2009. De ce fait, les fonds de ce sous-chapitre n'ont pas été utilisés ce qui génère un excédent de 5 500 dollars EU.

Équipement. Ce sous-chapitre comprend les rubriques budgétaires relatives à l'achat de matériel courant et durable. Les dépenses comprenaient l'achat d'un ordinateur de bureau pour un montant de 1331,54 dollars EU. Le solde de ce sous-chapitre est positif de 3 468,46 dollars EU.

Dépenses de fonctionnement, frais généraux et divers. Ces sous-chapitres couvrent respectivement les dépenses de fonctionnement (électricité, nettoyage des locaux, chauffage, etc.), le fonctionnement et l'entretien du matériel et les services de sécurité, le cas échéant. La quasi-totalité de ces frais ont continué à être pris en charge par la FAO. Seules les dépenses telles que les factures de téléphone (téléphones mobiles uniquement) ont été imputées au budget autonome. Les frais généraux comprennent les dépenses d'appui pour l'organisation des réunions des organes subsidiaires du CSC, les imprévus, notamment l'expédition par DHL des documents des réunions (CAQ). Ces sous-chapitres

incluent également le coût de location d'un serveur pour abriter quelques applications informatiques et bases de données de la CGPM. La rubrique Divers (1 pour cent du budget disponible total) a été rarement utilisée (dépenses de représentation et location d'autocars) et a donc servi de réserve. Il en est résulté un solde excédentaire cumulé pour ces sous-chapitres de 13 210,00 dollars EU, ce qui a permis lors de la révision du budget de transférer des fonds à la rubrique Facturation interne.

Contrats (y compris les publications scientifiques). Toutes les dépenses afférentes aux publications, y compris la mise en forme, l'impression des rapports officiels et l'impression et la traduction des publications scientifique (par exemple, la série *Études et Revues* de la CGPM), et de rapports techniques des organes subsidiaires des comités sont imputés à cette rubrique. Il convient de se référer à la liste des publications figurant à l'Annexe 2. Ce sous-chapitre enregistre un solde positif de 12 841 dollars EU.

Chapitre 3: Frais de soutien de la FAO.

Les frais de soutien de la FAO ont été calculés avant la clôture des comptes au taux de 4,5 pour cent du budget d'origine pour 2008, conformément à l'article III 5) du Règlement financier de la CGPM.

Enfin, il est à noter que la colonne "Solde" de l'Annexe 7 s'entend "avant révision budgétaire" (à savoir, compensation entre les rubriques budgétaires positives et négatives), cette présentation ayant pour objet d'apporter des éclaircissements sur les rubriques budgétaires pour lesquelles l'allocation initiale s'est avérée être insuffisante par rapport aux dépenses, ce qui met en évidence les rubriques pour lesquelles des augmentations pourraient être envisagées dans le budget provisoire proposé pour 2009 (document CGPM:XXXIII/2008/7).

ANNEXE 7

SITUATION DES RECETTES ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2008

BUDGET AUTONOME	Budget adopté (*)	Budget basé sur les recettes	Dépenses			Solde (Dépenses vs budget adopté)	Solde (Dépenses vs recettes)(*)
			Dépenses 2008	Dépenses engagées	Total dépenses		
Secrétaire exécutif, D-1	249,336.00	246,907.00	246,907.00		246,907.00	2,429.00	2,429.00
Secrétaire exécutif adjoint, P-5	217,824.00	214,765.00	214,765.00		214,765.00	3,059.00	3,059.00
Expert en aquaculture, P-4	157,990.00	162,205.00	162,205.00		162,205.00	-4,215.00	-4,215.00
Biostatisticien, P-3	151,680.00	150,956.00	150,956.00		150,956.00	724.00	724.00
Total partiel, salaires cadre organique	776,830.00	774,834.00	774,834.00		774,834.00	1,996.00	1,996.00
Programmeur/analyste systèmes G-5	90,380.00	58,638.00	58,638.00		58,638.00	31,742.00	31,742.00
Secrétaire bilingue G-5	77,308.00	0.00	0.00		0.00	77,308.00	77,308.00
Assistant administratif G-2/3	71,940.00	58,590.00	58,590.00		58,590.00	13,350.00	13,350.00
Heures supplémentaires	4,000.00	7,264.00	7,264.00		7,264.00	-3,264.00	-3,264.00
Total partiel, salaires services généraux	243,628.00	124,492.00	124,492.00		124,492.00	119,136.00	119,136.00
Total Personnel	1,020,458.00	899,326.00	899,326.00		899,326.00	121,132.00	121,132.00
Consultants	35,000.00	28,700.96	61,163.16	14,374.84	75,538.00	-40,538.00	-46,837.04
Voyages officiels	88,000.00	72,162.42	166,112.00		166,112.00	-78,112.00	-93,949.58
Facturation interne (y compris interprétation)	113,000.00	92,663.11	176,972.00		176,972.00	-63,972.00	-84,308.89
Formation	5,500.00	4,510.15	0.00		0.00	5,500.00	4,510.15
Équipement	4,800.00	3,936.13	0.00	1,331.54	1,331.54	3,468.46	2,788.34
Dépenses de fonctionnement et frais généraux	25,500.00	20,910.70	13,866.97	5,247.49	19,114.46	6,385.54	3,060.19
Contrats (Publications scientifiques)	28,700.00	23,534.79	11,510.95	4,348.05	15,859.00	12,841.00	7,675.79
TOTAL, ACTIVITÉS	300,500.00	246,418.28	454,927.00		454,927.00	-154,427.00	-208,508.72
Frais divers (1%)	13,210.00	11,457.44	0.00		0.00	13,210.00	11,457.44
Coûts de services de la FAO (4.5%)	62,867.00	54,527.83	60,941.00		60,941.00	1,926.00	-6,413.17
TOTAL BUDGET AUTONOME	1,397,034.00	1,211,729.55	1,389,892.08	25,301.92	1,415,194.00	-18,160.00	-203,464.45

(*)L'ajustement du budget basé sur les recettes a été appliqué uniquement pour le sous-chapitre activités